

Commission géographique Haut-Rhône
du comité de bassin Rhône-Méditerranée
6 mai 2022

Ordre du jour

Introduction

M. Saddier, Président du comité de bassin et de la commission géographique

Présentation générale du SDAGE et du programme de mesures 2022-2027

(Agence de l'eau et DREAL de bassin)

Les enjeux sur le territoire de la commission géographique

(Agence de l'eau et DREAL)

Zoom sur 2 thématiques

**« Prise en compte des enjeux de l'eau par les politiques d'aménagement du territoire »
« Restauration de la morphologie et de la continuité des cours d'eau »**

Prise en compte des enjeux de l'eau par les politiques d'aménagement du territoire

- Contenu du projet de SDAGE (*Agence de l'eau et DREAL de bassin*)
- Les financements du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau (*Agence de l'eau*)
- Retour d'expérience : la stratégie foncière de l'EPAGE de la Bourbre (*EPAGE de la Bourbre*)

Restauration de la morphologie et de la continuité des cours d'eau

- Contenu du projet de SDAGE (*Agence de l'eau et DREAL de bassin*)
- Les financements du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau (*Agence de l'eau*)
- Retour d'expérience : participation citoyenne et restauration morphologique de la plaine de l'Aire

(Communauté de communes du genevois)

Conclusions de la journée

M. Roy, directeur général de l'agence de l'eau

M. Saddier, Président du comité de bassin et de la commission géographique